

Chef technicien de l'environnement

Cas pratique faune, flore , milieux aquatiques

Concours section : Chef technicien de l'environnement
Epreuve matière : Cas pratique faune, flore, milieux aquatiques

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Concours : C.T.E 2024

Veillez IMPERATIVEMENT cocher l'option choisie :

FFMA

FTH

BE

Office Français de la Biodiversité
Service départemental de Haute-Saône

A le

NOTE

à Monsieur le Préfet du département de Haute-Saône

Objet : Problématique de la continuité écologique
des milieux aquatiques du bassin versant de l'Ognon.

Ref : 1 dossier documentaire de 58 pages.

La continuité écologique des milieux aquatiques permet aux espèces de poissons de se déplacer pour accomplir leur cycle biologique.

Elle contribue au transit des sédiments de l'amont vers l'aval, et peut favoriser le déplacement de certains mammifères (Castors, loutres).

La problématique de la continuité écologique a été abordée dans le cadre de la réunion du projet de territoire (PTGE) qui a concerné la rivière Ognon.

La politique environnementale conduite en la matière a suscité des remarques et inquiétudes concernant l'effacement des

barrages - (= suppression de l'ouvrage physique) -

Des risques ont été avancés sur la modification des niveaux d'eau.

Le note présentera les enjeux du bassin versant de l'Ognon en matière de continuité écologique. (I).

Le cadre d'intervention et les approches possibles par l'OFB seront abordés ainsi que les contrôles envisageables par le service départemental sur le bassin versant de l'Ognon sur la continuité écologique. (II)

I Enjeux ^{de continuité écologique} des bassins versants de l'Ognon.

A) Les enjeux sur les espèces aquatiques :

Le cours principal de l'Ognon abrite des espèces piscicoles à forts enjeux de protection - L'apon du Rhône et le brochet sont des espèces qui ont des exigences de déplacement pour leur reproduction.

Le brochet utilise les zones calmes et en particulier les zones connexes du lit mineur qui sont des zones humides riches en végétation, supports de ponte pour la reproduction.

Des écrevisses endémiques sont également présentes (écrevisses à pieds blancs et à pieds rouges), ~~de~~ crustacés menacés notamment par la dégradation des milieux et de la qualité de l'eau.

Ces espèces sont répertoriées sur des ~~et~~ cours d'eau classés en liste 2 pour la politique de continuité écologique.

Les affluents de l'Ognon abrite des truits

larves, de l'ombre commun, salmonidés qui font des déplacements migratoires vers les zones de reproduction (= frayères). Un cyprinidae d'eau vive la vandoise est également répertoriée, ainsi que le chabot (petit poisson de fond).

Ces cours d'eau constituent des réservoirs biologiques (= zones de nurserie) et sont classés en liste 1, où tout ouvrage nouveau ne peut être établi.

La vallée de l'Ognon est classée en zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique notamment pour ces zones humides. La connexion avec ces milieux est importante pour leur bon fonctionnement.

Le castor est également recensé sur la vallée de l'Ognon. Espèce protégée l'espèce doit pouvoir se déplacer le long du cours d'eau.

B) Enjeux de qualité des milieux et de l'eau :

De la source à la confluence avec la Saône l'Ognon compte 55 barrages.

Dans un contexte de réchauffement climatique les ouvrages transversaux favorisent l'augmentation de la température des eaux, le maintien d'un débit minimal est primordial.

Certains ouvrages minoritaires maintiennent une lame d'eau qui peut concerner les usages eau potable ou irrigation.

Mais pour la grande majorité, ils n'ont plus d'usage économique et peuvent bloquer le transport des graviers. Or, leur mobilisation de l'amont vers l'aval du cours d'eau est essentielle à leur bon fonctionnement.

L'auto-épuration réalisée par les larves d'insectes dans les interstices des graviers contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau.

les graviers sont le support indispen.

sable pour la reproduction des truites et ombres communs notamment.

Les opérations de curage pratiquées sur le cours d'eau ont pu artificialiser certaines zones.

La pente naturelle est de 2,9%, les zones artificialisées enregistrent une pente à 1,7%.

La Directive Européenne sur l'Eau, les Schémas d'Aménagement et de Gestion des eaux prévoient une politique de restauration de la Trame bleue (= continuité écologique des cours d'eau)

II Cadre d'intervention de l'OFB, approches possibles et politique de contrôle possible par le service départemental.

A) Cadre d'intervention de l'OFB :

Les SDAGE Rhône, Méditerranée 2022, 2027 déclinent un programme de mesures afin de maintenir l'état écologique des masses d'eau et de préservation de la biodiversité.

Le cadre prévoit une mise en conformité des ouvrages sur les cours d'eau classés en liste 2, assortie d'une obligation de moyens et de résultats.

Ainsi sur la base d'une analyse des enjeux de circulation des espèces et de maintien du transit sédimentaire (ou restauration) des ouvrages prioritaires à effacer ou à équiper sont désignés.

Les espèces doivent pouvoir progresser vers l'amont et dévaler, aussi le dimensionnement d'une passe à poissons est primordial au regard de la biologie de l'espèce, de ses caractéristiques anatomiques.

L'OFB dispose d'un logiciel le ROE (ressortement des obstacles à l'écoulement qui permet de donner un indice de franchissabilité par les espèces pour l'ouvrage concerné

Concours section : Chef technicien de l'environnement

Epreuve matière : Cas pratique faune, flore, milieux aquatiques

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Concours : CTE 2024

Veillez IMPERATIVEMENT cocher l'option choisie :

FFMA

FTH

BE

Dans sa mission d'appui aux politiques publiques, l'OFB, sur la base de stratégie d'action définie par le Préfet, pourra apporter son appui technique et financier dans le cadre du plan de 2009 sur la restauration de la continuité écologique. Un plan consacré aux poissons migrateurs renforce cette politique.

L'obligation de moyens s'inscrit dans la doctrine, éviter, réduire compenser. La note technique ministérielle du 25/02/2009 invite à associer l'OFB pour vérifier le bon dimensionnement des opérations de restauration.

Une politique de contrôle complètera le dispositif.

B) Contrôles envisageables par le service départemental.

Les contrôles seront définis en MISEN et déclinés dans le plan de contrôle.

L'OFB est désigné pilote sur la thématique. IP est chargé de la stratégie territoriale concertée avec les services de la DDT.

La vérification des conformités après travaux, la fonctionnalité des dispositifs de franchissement et de maintien ^{préservation} du débit minimal sera vérifiée ainsi que les enjeux écologiques en période de migration.

L'OFB peut s'appuyer ~~de~~ sur le service régional police pour préparer le plan de contrôle.

Pour les interventions en police judiciaire, la politique sera validée en COLDEN par le Parquet.

L'intervention est possible dans le cadre d'une saisine judiciaire (Plainte, témoignage, constats, sais transmise du Procureur de la République).

Des non conformités liées à l'entretien, au maintien du débit réservé, pouvant être liés à des actes volontaires pourront être constatés par procès-verbal avec les consignes du Parquet.

- Une stratégie nationale de contrôles encadre les contrôles en matière de police de l'eau -

Celle-ci sera croisée avec les enjeux identifiés sur le bassin versant de l'Ognon.

L'OFB pourra accompagner le territoire pour répondre aux enjeux de continuité écologique identifiés sur le bassin versant de l'Ognon.

Pour être acceptée la politique de préservation et de restauration doit être comprise par les élus et les acteurs associatifs.

La stratégie reposera sur un volet administratif adossé à des contrôles en police judiciaire pour répondre aux enjeux locaux et européens en matière de maintien de l'état écologique des masses d'eau et de préservation de la biodiversité.

Le chef du service départemental -

